

Déclaration pour le CSA SD FS du 24/03/23

Méprisés, dénigrés, les personnels de l'Éducation nationale se meurent. Il y a six jours, dans la plus stricte intimité de sa salle de classe du lycée de l'Arc à Orange, le corps de Jean Magerand a été retrouvé. Ce collègue professeur de physique-chimie, âgé de 58 ans, s'est suicidé. Ne cherchez pas un mot de notre ministre, il n'y en a eu aucun. Ce dernier préférant twitter sur le bon déroulement des épreuves du baccalauréat de spécialités méprisant, par ailleurs, la contestation des différentes organisations syndicales.

Le 19 septembre 2008, c'est notre collègue Jean-Luc Bubert qui se suicida au lendemain de huit heures de garde à vue. Une accusation, une plainte avait suffi. Celle d'un élève qui avoua plus tard, avoir menti.

Le 13 octobre 2011, c'est notre collègue Lise Bonnafous qui se suicida en s'immolant lors d'une récréation. Le Ministre Chatel interpréta cela comme une fragilité personnelle, peut-être même une défaillance individuelle. Jamais il n'évoqua les difficultés des enseignants à exercer leur métier.

Le 1er septembre 2013, c'est notre collègue Pierre Jacques qui se suicida après avoir rédigé ses mots : « *Quand vous lirez ce texte je serai déjà mort* ». Pierre Jacques se donna en effet la mort en détaillant les effets de la « réforme » des sections STI sur le travail des enseignants, la violence qui leur fut faite, la perte de sens du métier.

Le 15 mars 2019, c'est notre collègue Jean Willot qui se suicida après avoir été visé par une plainte déposée par une mère d'élève pour « violence aggravée sur mineur ». Il fut abandonné par sa hiérarchie face à cette plainte diffamante. Dans l'Éducation nationale, le « devoir de se taire » laisse une part belle à la calomnie.

Le 21 septembre 2019, c'est notre collègue Christine Renon qui se suicida. Et pour unique réponse, le Ministre Blanquer annonça des réunions. Pour écouter disait-il ! À peine posé sur la table, aussitôt sous le tapis ... Ça fait évidemment moins de bruit : pas de vague, merci.

Le 24 septembre 2020, c'est notre collègue Isabelle Jordana qui se suicida. Rien n'avait changé, tout semblait même avoir empiré.

Le 16 octobre 2020, c'est notre collègue Samuel Paty qui fut assassiné, seul, à la sortie des cours, une veille de week-end. Oublié par une administration soucieuse de son image, il fut promu chevalier de la Légion d'honneur et commandeur des Palmes académiques à titre posthume. Sinistre cynisme que de poser une médaille sur un cercueil après avoir remis en question l'homme de son vivant.

Face à ces actes, notre administration n'a de cesse de se dédouaner en invoquant les seules difficultés familiales, les erreurs pédagogiques ou encore les maladroites du débutant. Se voiler la face avec un tel acharnement relève presque du fanatisme. Ces actes sont trop souvent qualifiés de drames, de gestes irréparables, comme s'ils étaient imprévisibles.

En réalité, ils sont le résultat d'un système, d'une idéologie.

En réalité, leurs origines peuvent se trouver dans des appels à l'aide ignorés, disqualifiés et parfois énoncés dans des fiches SST.

À titre d'exemples, depuis le début d'année au sein de ce département, ce sont des dizaines et des dizaines d'appels à l'aide - parfois désespérés - de collègues que les membres de cette instance peuvent lire chaque soir seul face à leur écran. À quand un soutien indéfectible de notre hiérarchie, et cela à tous les échelons ? À quand une prise de conscience collective dépourvue des habituels éléments de langage et de la novlangue administrative ? Au niveau national, l'unique mantra de notre président semble être sa volonté de remplacer les professeurs « *du jour au lendemain* » et ce dès la rentrée prochaine, avec le recours au « pacte enseignant ».

Allait-il pour cela annoncer l'annulation de la suppression des 1 500 postes d'enseignants à la rentrée 2023 ?

Allait-il pour cela annoncer l'augmentation des traitements indiciaires des enseignants, lesquels passent déjà plus d'heures devant des classes, davantage chargées que celles de leurs homologues européens, le tout pour un salaire moindre ?

Non, il prévoit tout bonnement de faire appel aux professeurs déjà en poste grâce au « pacte enseignant ». Notre fédération refuse depuis le début cette individualisation des carrières, cette vision ultralibérale de l'éducation.

D'ailleurs, l'argent ne manque pas. Pour preuve, la commission des Finances du Sénat vient de sortir un rapport sur le Service national universel (SNU). Elle estime qu'en vitesse de croisière, le dispositif coûterait deux à trois milliards d'euros par an. Une somme pareille pour 12 jours qui vont empiéter sur le rôle des lycées, mettre sous pression le temps scolaire, détourner une partie du personnel militaire de sa fonction première... Difficile de voir ce qui pourrait justifier une telle dépense, si ce n'est des raisons d'idéologie ou de pure communication. Ce démagogique SNU constitue une attaque en règle contre un système éducatif qui fait de l'émancipation des jeunes par le Savoir le cœur même de son organisation. Nos élèves ont besoin d'enseignements, pas d'un dispositif de domestication paternaliste.

Pour toutes ces raisons, et parce que la mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit et bat son plein, notre fédération a choisi, à regret, de quitter cette instance après avoir lu cette déclaration. Nous vous souhaitons, par conséquent, de bons travaux.